

Les salaires augmentent moins vite que l'inflation

La perte de pouvoir d'achat de ces derniers mois n'est pas qu'une sensation : c'est une réalité, et la hausse des salaires ne vient pas compenser celle des prix, selon deux études.

La Dares, direction des statistiques du ministère du Travail, a produit plusieurs chiffres démontrant que les salaires augmentaient moins rapidement que l'inflation. L'indice du salaire de base (SMB) pour l'ensemble des salariés a progressé de 2,3% sur un an, dont 1,1% durant les trois premiers mois de 2022. Pour les bas salaires, l'indice du salaire horaire de base des ouvriers et des employés (SHBOE) a augmenté de 2,5% sur un an (dont 1,2% au cours du premier trimestre).

L'inflation plus forte que les salaires

Un SMB à 2,3%, un SHBOE à 2,5%, ce sont des augmentations significatives, mais pas suffisamment au vu de l'inflation. La Dares rappelle en effet que la hausse des prix s'est établie à 4,6% (hors tabac) sur les douze derniers mois précédant fin mars 2022. « Sur un an et en euros constants, le SHBOE diminue donc de 2,1% et le SMB de 2,3% », conclut la direction. Du côté de l'Insee, on a calculé le salaire moyen par tête (SMPT), qui représente le salaire réellement perçu, c'est-à-dire qui prend en compte les évolutions de l'activité (heures supplémentaires, baisse du nombre d'heures).

Revalorisation du Smic

Le SMPT a augmenté de 0,8% au premier trimestre et de 1,2% au second trimestre, notamment grâce aux revalorisations du Smic (+0,9% en janvier, +2,65% au 1er mai) et à la pression sur les employeurs qui ont des difficultés à recruter. L'Insee prévoit des hausses de 1,4% au troisième trimestre, puis de 1,7% pour la fin de l'année. Mais en prenant en compte l'inflation, le SMPT devrait finalement reculer de 0,4% au deuxième trimestre, et de 0,3% au troisième.